



### Réseau d'information comptable agricole

*Depuis 2010, le revenu moyen de la ferme France ne cesse de progresser. En région Centre, cette tendance est même plus prononcée. La hausse concerne surtout les productions végétales avec des récoltes plus abondantes et des cours qui grimpent en flèche. Le bilan des orientations animales est plus mitigé avec d'un côté une collecte et un prix du lait de vache en baisse et de l'autre des cours plus élevés pour les bovins.*

## En 2012, le revenu moyen des exploitations s'améliore encore

### Un revenu régional supérieur à la moyenne France

#### En France

En 2012, la hausse annoncée du revenu courant avant impôts (RCAI) pour la France, par les comptes provisoires de l'agriculture, est confirmée par les résultats du Réseau d'information comptable agricole (RICA). En moyenne par exploitation, le RCAI passe de 49 900 euros en 2011 à 51 300 euros en 2012, soit 3 % de plus. Cette augmentation se répercute dans la même proportion sur le RCAI par UTANS (unité de travail annuel non salariée) qui gagne près de 3 % et s'élève à 35 500 euros en 2012 contre 34 500 euros en 2011.

Principalement trois facteurs contribuent à cette progression : une récolte de céréales abondante valorisée à un niveau record avec la flambée des prix et la remontée des cours des gros bovins.

Au niveau national, 8 % des exploitations sont en situation de déficit. Ce chiffre est stable par rapport à 2011.

#### En région centre

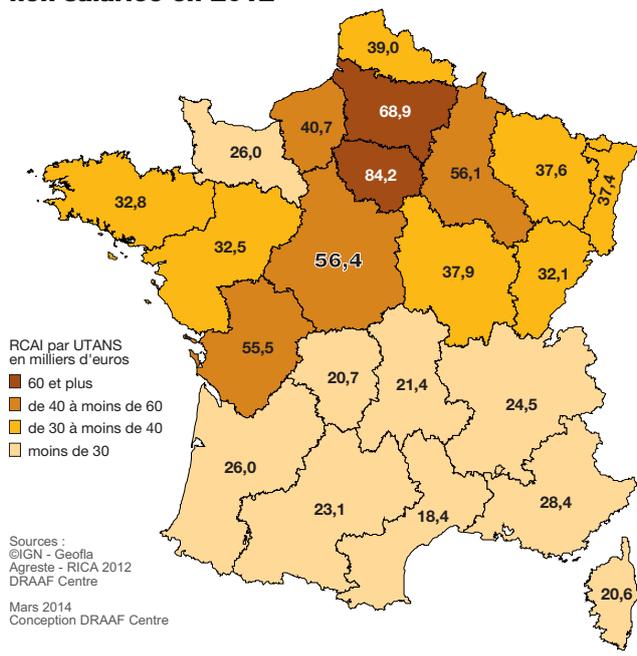
L'évolution du RCAI en région Centre est à l'image de la tendance nationale tout en l'accroissant. Affiché à 65 800 euros en 2011, il s'est fortement apprécié pour atteindre 77 200 euros en 2012, soit un bonus de 17 %. De fait, il surpasse la moyenne française.

L'augmentation du RCAI par UTANS est du même ordre (+ 18 %), il passe de 47 900 euros en 2011 à 56 400 euros en 2012.

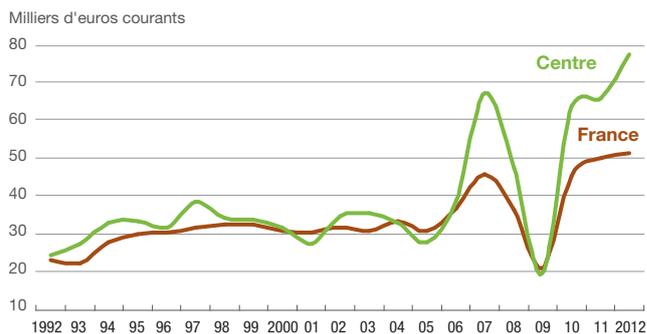
Pour le RCAI, la région se place au quatrième rang des régions françaises derrière l'Ile-de-France, la Picardie et la région Poitou-Charentes. Concernant le RCAI par UTANS, la région Centre dépasse de peu la région Poitou-Charentes et occupe donc la troisième place.

Dans ce contexte favorable, les trésoreries s'améliorent. En 2012, 3 % des exploitations agricoles régionales présentent un déficit, soit cinq points de moins que la moyenne française. Ce chiffre est stable par rapport à 2011.

**Revenu courant avant impôts par unité de travail non salariée en 2012**

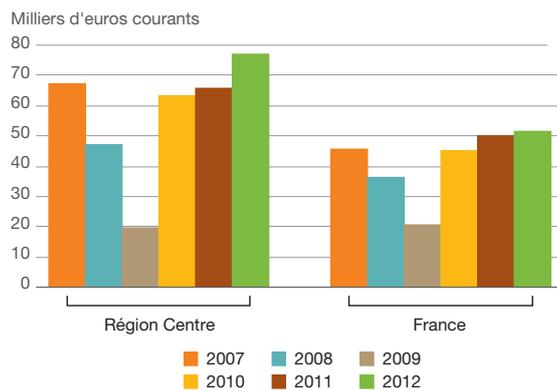


## Évolution du RCAI depuis 1992



Source : Agreste, RICA 2012

## Hausse du RCAI en 2012



Source : Agreste, RICA 2012

## La hausse profite à la plupart des orientations

### Au niveau national

En 2012, le revenu des exploitations s'affiche en hausse pour la grande majorité des orientations technico-économiques (OTEX). Font exception, les exploitations productrices de vins de qualité dont le RCAI a baissé de 28 %, les élevages de bovins lait (- 19 %), bovins mixtes (- 6 %), ovins, caprins (- 4 %) et les élevages mixtes herbivores/granivores. Les éleveurs d'ovins, caprins ont aussi le revenu le plus faible, 23 900 euros, juste derrière les éleveurs de bovins viande (27 100 euros) pour qui la conjoncture est assez favorable.

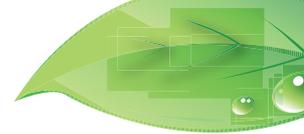
Le revenu des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux, protéagineux (COP), a augmenté de 16 % grâce à une envolée des cours et à des rendements en hausse : il atteint 68 000 euros. La hausse de revenu en « autres grandes cultures » est de 23 %, le revenu étant de 103 500 euros. Le gain est assez prononcé pour les exploitations spécialisées en maraîchage et horticulture (+ 36 %) et arboriculture (+ 26 %) . Enfin, si la conjoncture n'a pas été favorable à la spécialisation vins de qualité, elle l'a été pour la spécialisation « autre viticulture » qui voit son revenu s'élever à 131 400 euros.

### En région Centre

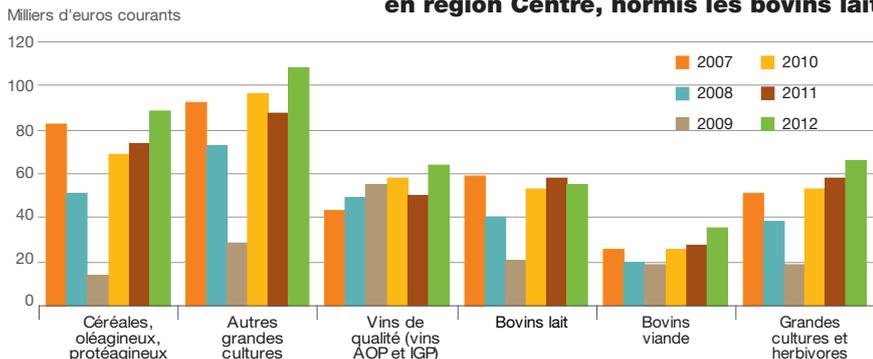
Le revenu des exploitations de grandes cultures est en hausse en relation avec une bonne récolte des céréales, doublée d'une flambée des cours. Il gagne 20 % pour les céréales, oléagineux et protéagineux et se situe à 88 200 euros. Il augmente de 23 % en autres grandes cultures pour atteindre le niveau le plus haut de la région, soit 108 100 euros. Le revenu des éleveurs de bovins viande s'améliore également (+ 27 %) grâce à une remontée des cours des bovins, dopés par une offre réduite. Leur revenu reste néanmoins bas (35 300 euros en moyenne en 2012). Pour les éleveurs de bovins lait, le revenu est en légère baisse (- 5 %) du fait d'une diminution de la collecte et du prix du lait. En revanche, leur revenu (55 400 euros) dépasse nettement celui des éleveurs de bovins viande. Les exploitations associant grandes cultures et herbivores voient également leur revenu augmenter (+ 13 %) pour atteindre 65 900 euros.

Contrairement à la tendance nationale, le revenu des exploitations spécialisées en vins de qualité progresse de 28 % du fait de la hausse des cours, malgré une maigre vendange.

Les **prélèvements privés** des exploitants augmentent en moyenne de 7 %. Ces prélèvements, de 65 900 euros en moyenne, sont utilisés pour rémunérer l'activité des agriculteurs sur l'exploitation et payer les **charges sociales du personnel non salarié** qui s'élèvent à 16 000 euros en moyenne par exploitation. Ces dernières sont destinées à financer les assurances maladie et vieillesse de l'exploitant et des co-exploitants non salariés. Elles sont exclues des charges dans le RICA. De même, les prestations sociales ne sont pas prises en compte dans les produits. Elles ne participent pas à la formation du résultat, mais sont néanmoins enregistrées de façon extra-comptable.

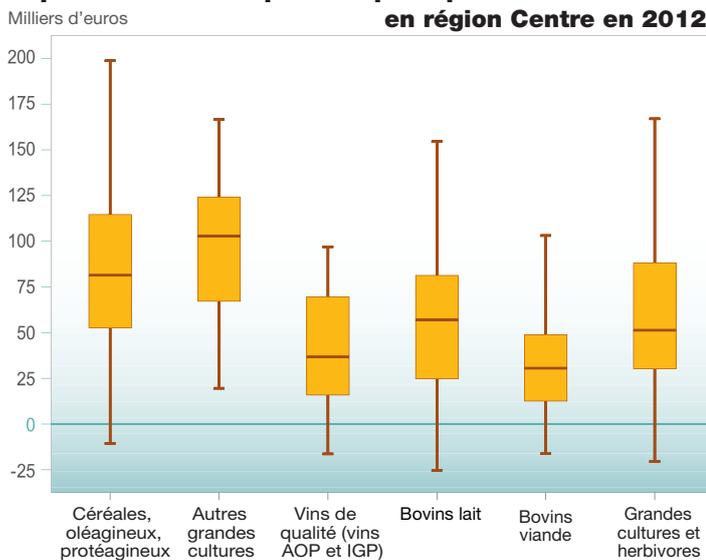


**En 2012, le RCAl progresse dans les principales Otex en région Centre, hormis les bovins lait**



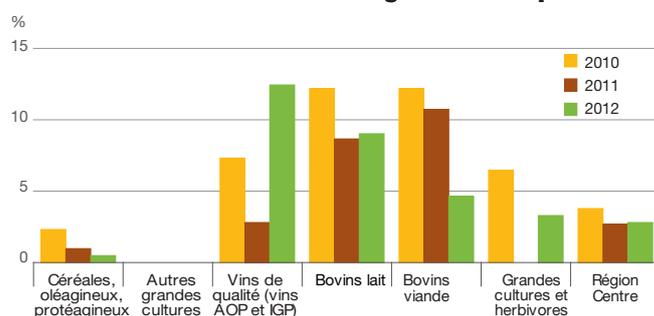
Source : Agreste, RICA 2012

**Répartition du RCAl pour les principales OTEX en région Centre en 2012**



Source : Agreste, RICA 2012

**Part des exploitations ayant un RCAl négatif en région Centre par OTEX**



Source : Agreste, RICA 2012

**Note de lecture**

Dans l'otex céréales, oléagineux et protéagineux :

- 75 % des exploitations ont un RCAl inférieur à 114 591 euros
- 50 % des exploitations ont un RCAl inférieur à 81 376 euros, c'est la médiane
- 25 % des exploitations ont un RCAl inférieur à 52 691 euros.

**La valeur moyenne de la production s'élève, mais les charges s'alourdissent**

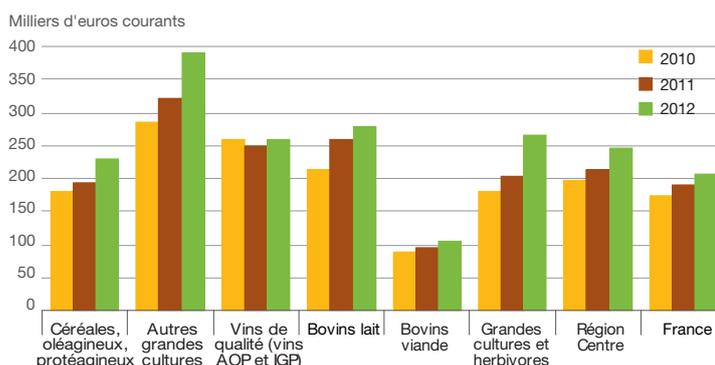
**Une production en hausse**

En région Centre, la valeur moyenne de la production par exploitation gagne environ 34 000 euros par rapport à 2011, soit un bonus de 16 %. Au niveau national, la hausse est plus faible puisqu'elle s'élève à 9 %. En valeur, la plus forte progression de la production moyenne par exploitation concerne l'orientation « grandes cultures et herbivores » (+ 32 %). En grandes cultures, la hausse de la production atteint 20 %. En viticulture, elle n'est que de 5 %.

Néanmoins, si la production moyenne régionale dépasse 240 000 euros par exploitation, elle n'atteint pas celle des autres régions céréalières telles que l'Île-de-France et la Picardie où cette production moyenne dépasse 290 000 euros. En effet, les rendements en céréales et oléagineux de ces régions sont meilleurs que ceux obtenus en région Centre.

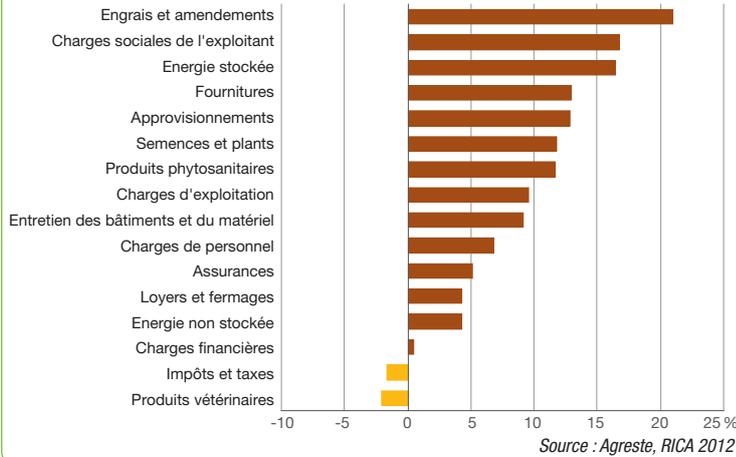
Ceci engendre, pour ces régions, un RCAl plus élevé que celui de la région Centre : plus de 95 000 euros contre 77 200 euros.

**Hausse de la valeur moyenne de la production par exploitation en région Centre en 2012**



Source : Agreste, RICA 2012

**Évolution des principales charges courantes en région Centre entre 2011 et 2012**

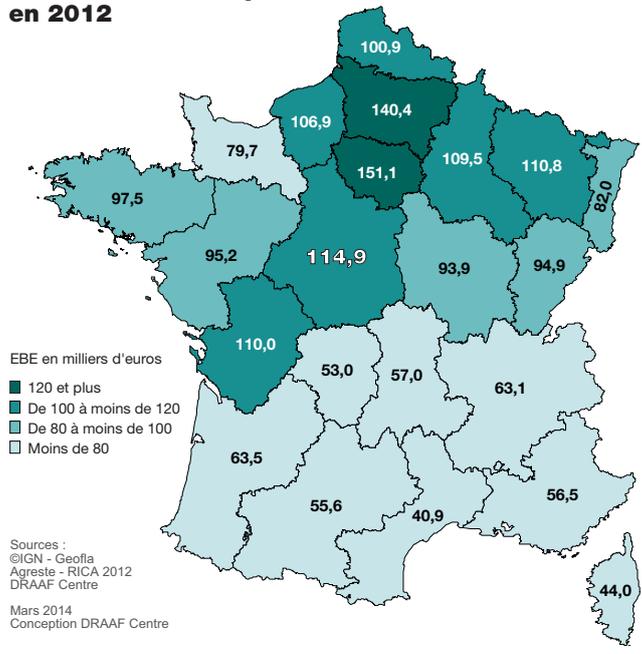


**Des charges d'approvisionnement qui renchérissent encore**

Les charges d'exploitation de la région Centre se démarquent de la moyenne nationale en la surpassant de 13 %. Elles affichent une progression de 10 % par rapport à 2011. La hausse des charges d'approvisionnement, notamment des engrais (+ 21 %), est concomitante à celle des charges en énergie (+ 13 %) avec une progression plus prononcée pour l'énergie stockée (+ 17 %).

Concernant les charges structurelles, la baisse des impôts et taxes (- 2 %) ne compense pas l'augmentation des charges financières, des loyers et fermages et des charges de personnel. Ces dernières pèsent pour 13 600 euros en moyenne par exploitation et les loyers et fermage 15 900 euros. Les charges financières s'élèvent à 4 900 euros en moyenne par exploitation. Elles découlent des décisions prises au cours des exercices antérieurs.

**Excédent brut d'exploitation en 2012**

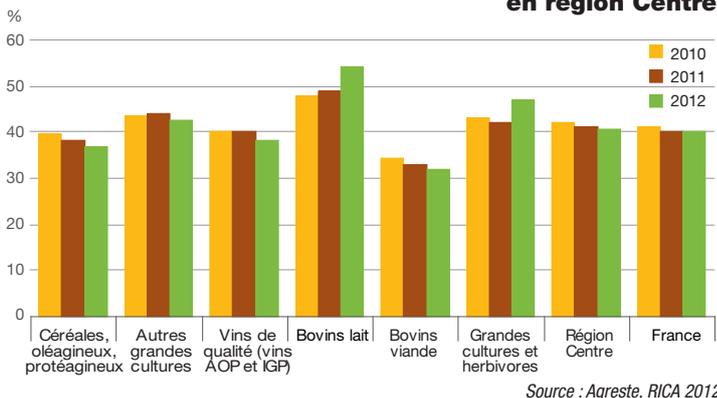


**Une situation financière plus confortable**

A l'image du RICA, l'excédent brut d'exploitation régional (EBE), qui ne comprend ni l'investissement, ni l'ensemble des charges financières, a augmenté entre 2011 et 2012 : il passe de 102 000 à 115 000 euros, soit une hausse de 13 %. Les exploitations spécialisées en viticulture de qualité, grandes cultures et « grandes cultures et herbivores » sont les principales bénéficiaires de cette hausse, leur EBE gagne 15 %.

La région Centre se classe au troisième rang des régions s'agissant de l'excédent brut d'exploitation derrière l'Ile-de-France et la Picardie.

**Un taux d'endettement relativement stable en moyenne en région Centre**



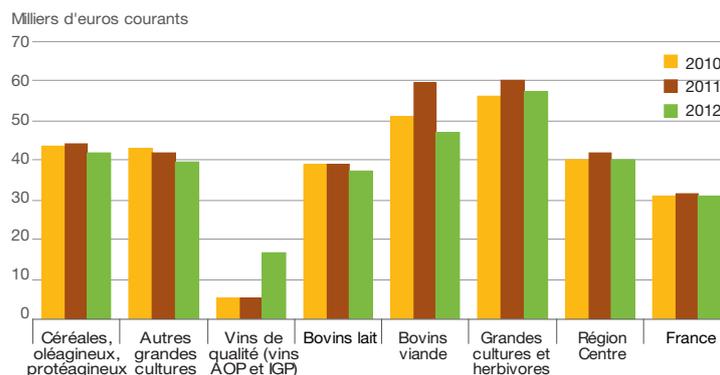
**Un endettement régional stable**

Au niveau national, le taux moyen d'endettement, c'est-à-dire la part de l'ensemble des dettes, représente 40 % du total du passif, tout comme en 2011. Cependant, pour les spécialisations granivores, maraîchage et horticulture, il dépasse les 60 %. Le taux le plus faible, de l'ordre de 30 %, est observé dans les exploitations « bovins viande ».

En moyenne, pour l'ensemble des OTEX, le taux d'endettement de la région Centre est resté stable à 41 %. Le taux le plus bas, soit 32 %, concerne l'orientation « bovins viande ». A l'opposé, le plus élevé est constaté dans l'orientation « bovins lait », de 49 % en 2011 il passe à 54 % en 2012.

En région Centre, en 2012, les subventions ont diminué de 4 %. En effet, en 2011, des aides spécifiques avaient été versées par FranceAgriMer et le Conseil Régional du Centre aux éleveurs allaitants pour faire face aux difficultés d'affouragement engendrées par l'épisode de sécheresse printanière. De fait, les subventions pour les orientations bovins viande et grandes cultures et herbivores se sont réduites cette année. A cela, il faut ajouter le point de modulation supplémentaire sur les aides du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC qui pénalise l'ensemble des orientations. Par contre, en viticulture, les aides versées en raison du gel printanier de 2012 ont multiplié par trois le niveau des subventions. Au plan national, le niveau des subventions reste stable.

### Hausse des subventions en viticulture en région Centre en 2012 (en moyenne par exploitation)



Source : Agreste, RICA 2012

### Méthodologie

Source micro-économique, le Réseau d'information comptable agricole (RICA) permet d'appréhender, avec un décalage d'un an, la situation économique et financière des exploitations agricoles dans leur diversité.

Le RICA recueille les informations comptables d'un échantillon d'environ 82 000 exploitations agricoles dans toute l'Union européenne selon des définitions communes. L'échantillon français de 7 317 exploitations correspond aux 305 000 moyennes et grandes exploitations, c'est-à-dire celles dont la production brute standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 euros.

Pour l'exercice comptable de 2012, l'échantillon de la région Centre est composé de 410 exploitations agricoles et viticoles. Le résultat courant avant impôts (RCAI) est l'indicateur central du RICA. Les comparaisons inter-annuelles, notamment au niveau des charges courantes, sont réalisées en valeur courante et à champ constant, c'est-à-dire qu'on ne garde que les exploitations présentes dans l'échantillon à la fois en 2011 et en 2012.

Une diffusion des données est possible pour l'ensemble des OTEX au niveau national. A l'échelon régional, les données ne sont diffusées que pour les OTEX dont l'échantillon est suffisant, soit un minimum de 20 exploitations dans l'OTEX. Sont concernées les OTEX « céréales, oléagineux, protéagineux », « autres grandes cultures », « viticulture », « bovins lait », « bovins viande » et « grandes cultures et herbivores ».

### Définitions

**La PBS (production brute standard) :** cet indicateur ne reflète pas des résultats économiques réels. Il repose sur des coefficients destinés à estimer la valeur de la production potentielle associée aux surfaces et au cheptel, hors toute subvention et déduction faite des coûts spécifiques associés à cette production. Chaque coefficient se rapporte à un hectare de culture ou à une tête de cheptel. On calcule la production brute standard des différentes productions, ainsi que la production brute totale de l'exploitation.

La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit que l'évolution de ses structures de production (par exemple agrandissement ou choix de production à plus fort potentiel) et non une variation de son chiffre d'affaires.

**L'OTEX (orientation technico-économique) :** une exploitation est spécialisée dans une orientation si la PBS de la ou des production(s) concernée(s) dépasse deux tiers du total.

**Fond de roulement :** capitaux propres + dettes financières – actif immobilisé – charges à répartir.

**L'autofinancement =** capacité d'autofinancement - prélèvements privés. L'actif du bilan traduit les moyens possédés par l'exploitation et mis en œuvre par l'exploitant pour exercer son activité.

**L'actif immobilisé** correspond aux biens nécessaires au processus productif, notamment les bâtiments, les matériels ou les animaux reproducteurs. Capital d'exploitation = actif immobilisé - capital foncier.

Les **actifs circulants** correspondent aux biens et aux créances résultant du processus de production, y compris les stocks.

Les **capitaux propres** correspondent à la contribution du chef d'exploitation et de ses associés. La situation financière des exploitations est d'autant plus saine que les immobilisations sont couvertes par les capitaux propres.

**Production de l'exercice :** Somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux...) et des produits issus de la production immobilisée (travaux effectués par et pour l'entreprise), des travaux à façon, des pensions d'animaux, des terres louées et des produits d'autres activités annexes.

**Consommations intermédiaires :** elles correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production.

**Valeur ajoutée :** solde comptable du compte de production (production – consommations intermédiaires).

**Subventions d'exploitation :** elles correspondent aux aides communautaires, nationales et locales.

**Excédent brut d'exploitation (EBE) :** il correspond à la valeur ajoutée augmentée des subventions d'exploitation et des indemnités d'assurance et diminuée des prélèvements fiscaux, des fermages et charges en personnel. Ce solde contient implicitement un élément de rémunération pour le travail effectué par l'exploitant ou les membres non salariés de sa famille.

(moyenne pondérée par exploitation en milliers d'euros courants)	Centre						France métropolitaine	
	Céréales, oléagineux, protéagineux	Autres grandes cultures	Vins de qualité (vins AOP et IGP)	Bovins lait	Bovins viande	Grandes cultures et herbivores	Toutes exploitations	Toutes exploitations
<b>CARACTERISTIQUES GENERALES</b>								
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	142	41	34	40	36	48	410	7 317
Nombre d'exploitations représentées	9 338	1 660	1 305	627	1 306	1 581	18 010	304 585
Surface agricole utile (SAU) (ha)	144	132	24	107	136	166	128	86
dont surface en faire-valoir direct (ha)	12	9	5	3	4	12	9	10
Surface en céréales (ha)	92	84	4	34	15	67	69	31
Effectifs animaux en unité gros bétail (UGB)	5	6	0	107	135	108	50	86
Nombre d'unité de travail annuel (UTA)	1,4	2,7	3,4	2,3	1,6	2,2	2,0	2,1
dont UTA non salariée (UTANS)	1,2	1,3	1,6	2,0	1,2	1,7	1,4	1,4
<b>FINANCEMENT ET ELEMENTS DU BILAN</b>								
Fond de roulement	153,7	171,3	205,0	78,7	111,7	132,8	145,1	122,3
Autofinancement	46,4	63,6	44,8	54,6	18,1	54,8	45,8	34,1
Actif immobilisé	197,3	298,2	158,9	361,5	230,0	345,4	226,9	250,9
dont capital d'exploitation	150,8	245,9	148,9	348,2	221,9	315,8	191,1	208,4
Actifs circulant	197,1	253,2	285,6	142,8	154,9	211,5	200,7	174,1
dont stocks	118,0	98,1	189,4	74,4	82,8	133,0	114,2	103,5
Capitaux propres	251,0	317,2	276,1	231,9	261,7	295,3	254,3	254,9
Endettement total	144,8	235,5	170,7	274,7	123,7	262,9	174,7	171,6
<b>Taux d'endettement (%)</b>	<b>37</b>	<b>43</b>	<b>38</b>	<b>54</b>	<b>32</b>	<b>47</b>	<b>41</b>	<b>40</b>
<b>SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION</b>								
<b>Production de l'exercice</b>	<b>228,4</b>	<b>389,7</b>	<b>260,2</b>	<b>280,1</b>	<b>105,1</b>	<b>267,1</b>	<b>247,2</b>	<b>207,8</b>
+ Rabais et ristournes	1,0	1,3	0,4	0,5	0,1	0,5	0,8	0,4
- Charges d'approvisionnement	83,1	127,5	62,6	114,6	45,1	109,7	89,8	76,0
- Autres achats et charges externes	41,1	93,1	69,4	82,2	27,7	67,7	53,7	51,0
<b>= Valeur ajoutée (VAHF)</b>	<b>105,2</b>	<b>170,4</b>	<b>128,6</b>	<b>83,8</b>	<b>32,4</b>	<b>90,2</b>	<b>104,5</b>	<b>81,2</b>
+ Subventions d'exploitation	41,8	39,5	16,7	37,1	47,0	57,5	40,3	31,1
+ Indemnités d'assurance	1,5	4,7	5,1	1,5	2,2	2,5	2,2	1,8
- Loyers et fermages	18,0	20,3	11,6	11,6	10,2	16,7	15,9	13,2
- Impôts et taxes	2,6	3,4	3,6	2,1	1,1	2,6	2,6	2,2
- Charges de personnel	5,5	31,5	40,9	4,0	11,1	11,4	13,6	13,5
<b>= Excédent brut d'exploitation</b>	<b>122,4</b>	<b>159,2</b>	<b>94,3</b>	<b>104,7</b>	<b>59,1</b>	<b>119,6</b>	<b>114,9</b>	<b>85,2</b>
+ Produits de gestion courante et produits financiers	1,6	1,8	1,0	0,8	0,2	1,1	1,4	1,0
- Dotations aux amortissements	31,4	47,3	27,3	42,4	21,2	47,2	34,1	29,7
- Charges financières	4,4	5,6	4,1	7,8	2,8	7,6	4,9	5,2
<b>= RCAI (Résultat courant avant impôts)</b>	<b>88,2</b>	<b>108,1</b>	<b>64,0</b>	<b>55,4</b>	<b>35,3</b>	<b>65,9</b>	<b>77,2</b>	<b>51,3</b>
+ Profits et charges exceptionnels	7,7	10,3	3,5	8,9	4,2	10,1	7,6	6,7
<b>= Résultat de l'exercice</b>	<b>96,0</b>	<b>118,5</b>	<b>67,5</b>	<b>64,2</b>	<b>39,5</b>	<b>76,0</b>	<b>84,8</b>	<b>58,0</b>
<b>RCAI par UTA non salariée (milliers d'euros/UTANS)</b>	<b>73,8</b>	<b>81,1</b>	<b>40,0</b>	<b>27,3</b>	<b>28,4</b>	<b>39,4</b>	<b>56,4</b>	<b>35,5</b>
Charges sociales personnelles de l'exploitant	16,5	23,5	17,4	15,9	7,2	13,4	16,0	11,4
<b>CHARGES</b>								
Consommations intermédiaires	115,8	210,6	125,1	189,2	68,3	168,4	135,5	120,7
Engrais et amendements	34,6	42,4	4,0	18,6	9,2	30,3	28,0	14,1
Produits phytosanitaires	25,5	31,1	10,0	7,9	2,1	15,5	20,1	9,3
Aliments du bétail	0,9	0,2	0,0	55,5	15,1	29,0	11,9	27,6
Charges à l'hectare (millier d'euros/ha)	1,3	2,5	9,4	2,5	0,9	1,6	1,7	2,3

Source : Agreste, RICA 2012

Pour en savoir plus :

RICA France Tableaux standards 2012 – Agreste Chiffres et Données, Série Agriculture n° 221 janvier 2014

Site Agreste : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Site de la DRAAF : [www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr)



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
 Service régional de l'information statistique et économique  
 Cité administrative Coligny  
 131 rue du Faubourg Bannier - 45042 Orléans CEDEX 1  
 Tél.: 02 38 77 40 60 - Fax : 02 38 77 40 69  
 Courriel : [srise.draaf-centre@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-centre@agriculture.gouv.fr)

Directeur de la publication : F. PROJETTI  
 Rédacteur en chef : T. PLACE  
 Rédactrice : A-S. COLOIGNER  
 Composition : SRISE Centre